

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 septembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

Convocation envoyée le 20 septembre 2012

Publié le 28 septembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 8

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Georges MAGLICA	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Murat BAYAM
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	M. Michel BACHELARD
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS		Mme Noëlle CABBILLARD.

### Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENU	pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Patrick MASSON	pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
Mme Myriam BERNARD	M. Yves BERTELOOT	pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Franck MELOTTE	Mme Françoise TENENBAUM	pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Rémi DELATTE	Mme Elisabeth BIOT	pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
M. Gilles TRAHARD	M. Alain LINGER	pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Lucien BRENOT	pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Michel FORQUET	pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**ARIA Bourgogne - Pôle Vitagora - Foire gastronomique 2012 "Quartier des Saveurs" - Demande de subvention**

VITAGORA, conjointement avec l'ARIA Bourgogne, reconduit le « Quartier des Saveurs », initié en 2008 sur la Foire gastronomique de Dijon. Le projet rassemble chaque année une trentaine de partenaires et associe les acteurs de la production agricole, de la restauration (Amicale des Cuisiniers de Côte d'Or) et de l'Artisanat (Syndicat des Boulangers, Chambres des Métiers et de l'Artisanat).

L'objectif a été de montrer le dynamisme, la qualité et le potentiel d'innovation des industries alimentaires et des filières agricoles de Côte d'Or et de Bourgogne, en mettant l'accent sur les notions de goût, de nutrition et de santé, qui sont au cœur des attentes du consommateur moderne sur lesquelles est positionné VITAGORA.

L'édition 2011 a permis au Quartier des Saveurs de gagner en notoriété. Son bilan fait notamment apparaître la réussite des journées scolaires et le succès des deux nouveaux espaces d'animation : « l'Ecole des Saveurs » et « la Cuisine des Saveurs ».

L'ambition pour cette 5<sup>ème</sup> édition du Quartier des Saveurs qui se déroulera du 31 octobre au 11 novembre 2012 est de dynamiser toujours plus cet espace en innovant encore. Trois objectifs majeurs seront poursuivis pour cette édition 2012 :

- Reconduire le nouvel aménagement du Quartier des Saveurs en le rendant plus visible et plus cohérent, notamment grâce à un décor s'inspirant des Halles de Dijon ;
- Réduire le coût d'entrée au Quartier des Saveurs ;
- Accentuer la qualité des animations à destination des enfants, des scolaires et du grand public, notamment avec une nouvelle installation pour la « cuisine des saveurs ».

Le budget global prévisionnel de l'évènement s'élève à 180.700 € HT (ci-annexé). La contribution des exposants représente 90 700 €, soit un peu plus de 50 % du budget.

Par courrier conjoint en date du 19 juillet dernier, l'Aria Bourgogne et Vitagora sollicitent le soutien financier des collectivités à la même hauteur que les années précédentes, soit 20 K€ pour le Grand Dijon.

Afin d'encourager les organisateurs à rechercher d'autres sources de financement, la communauté d'agglomération a progressivement baissé sa participation financière passant de 20 K€ en 2008 à 15 K€ en 2009 et 2010 puis à 12 K€ l'année dernière.

Il convient de souligner que la communauté d'agglomération est déjà très présente au côté de Vitagora, que ce soit au titre du fonctionnement de l'association, du congrès Goût Nutrition Santé et des projets labellisés FUI.

Aussi, il est proposé de reconduire le même montant que l'année dernière, soit d'attribuer une subvention de 12 K€ au titre de l'édition 2012. Cette subvention serait versée selon les modalités suivantes :

- un premier acompte de 70 % dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération effectuées
- le solde (soit 30 %) sur présentation d'un bilan de l'opération justifiant de la réalisation des dépenses.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 12 000 € à l'ARIA Bourgogne, au titre de l'organisation de l'espace « Quartier des Saveurs » dans le cadre de la Foire Gastronomique 2012, dont le versement interviendra selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que la somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

### 3. BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Plan de financement établi en :  HT  TTC

Dans le cas où l'exercice de l'organisme est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice (année) 2012

Date de début :

Date de fin :

CHARGES (3)		Prévision	PRODUITS (3)		Prévision
<b>I. Charges directes affectées à l'action</b>			<b>I. Ressources directes affectées à l'action</b>		
<b>60 - Achat</b>			<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>		
Prestations de services			<b>74- Subventions d'exploitation (2)</b>		
Achats matières et fournitures			Etat:		
Autres fournitures			-		
<b>61 - Services extérieurs</b>			-		
Location de surface	65 000		-		
Aménagement stand et prestations techniques	80 000		Région(s):	50 000	
Location de mobilier			-		
Frais d'inscription et assurances	4 000		-		
			Département(s): conseil général	20 000	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			-		
Publicité, publications, Déplacements, prestations divers	31 700		Commune(s): grand Dijon	20 000	
			Organismes sociaux ( à détailler):	20 000	
<b>63 - Impôts et taxes</b>			-		
Impôts et taxes sur rémunération			-		
Autres impôts et taxes			Fonds européens		
<b>64- Charges de personnel</b>			CNASEA (emploi aidés)		
Frais de personnel ARIA			Autres aides, dons ou subventions affectées		
			-		
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		
<b>66- Charges financières</b>			<b>76 - Produits financiers</b>		
<b>67- Charges exceptionnelles</b>			<b>78 - Reports</b>		
<b>68- Dotation aux amortissements</b>			Autofinancement		
			Participation des entreprises	90 700	
<b>I. Charges indirectes affectées à l'action</b>			<b>I. Ressources indirectes affectées à l'action</b>		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
<b>Total des charges</b>			<b>Total des produits</b>		
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>			<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole			Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	180 700		<b>TOTAL</b>	180 700	

L'organisme sollicite une subvention de 50 000 € auprès du Conseil régional de Bourgogne, 20 000 € auprès du Grand Dijon et 20 000 € auprès du Conseil général de la Côte-d'Or.